



## Rectorat

### Collège des Inspecteurs de l'Enseignement Professionnel de l'Académie de Strasbourg

Affaire suivie par  
Ginette Kirchmeyer  
Jenny-Patricia Lévy  
Cathy Loyzance-Schott  
Philippe Viain

Téléphone  
03 88 23 38 96  
Fax

03 88 23 39 35  
Mél.

ce.ciepas@ac-strasbourg.fr

Référence :

CIEPAS/GK/JPL/CLS/PV/2016/n° 250

Adresse des bureaux  
27 boulevard Poincaré  
67000 Strasbourg

Adresse postale  
6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

Strasbourg, le 26 septembre 2016

Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale  
chargés de l'Enseignement Technique

- économie-gestion

à

Madame, Monsieur le Professeur d'économie-gestion  
Madame, Monsieur le Directeur Délégué aux Formations  
Professionnelles et Technologiques

s/c de Madame, Monsieur le Proviseur de :

- lycée professionnel
- lycée polyvalent

s/c de Madame, Monsieur le Directeur de :

- lycée professionnel privé
- centre de formation d'apprentis public et privé

Conformément aux discours de Madame la Ministre de l'éducation nationale et de Madame la Rectrice de l'académie de Strasbourg, cette année scolaire s'appuie sur les priorités mentionnées dans la circulaire n° 2016-058 du 13 avril 2016, inscrites dans la continuité de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République.

Une attention particulière doit être portée à la réussite à l'entrée en voie professionnelle, à la préparation de la première période de formation en entreprise et à l'évaluation par les compétences.

En ce début d'année scolaire, nous vous transmettons les dernières informations communes à nos filières. Nous aborderons ces points lors de nos visites dans les établissements. Par ailleurs, les recommandations propres à chaque filière sont mises en ligne dans l'espace «ressources pédagogiques» du site académique.

## Actualités nationales et recommandations

### Réussir l'entrée au lycée professionnel - Circulaire n° 2016-055 du 29-3-2016

Cette circulaire met en exergue cinq axes de travail :

- les journées d'accueil et d'intégration,
- les jumelages entre les collèges d'une part et les lycées professionnels et les CFA d'autre part,
- la période de consolidation de l'orientation,
- les temps de préparation, équivalents à une semaine, consacrés à l'arrivée en milieu professionnel,
- le report en classe de première professionnelle des évaluations certificatives menées jusqu'à présent en classe de seconde.

Cette publication conforte les actions menées au sein de vos établissements depuis de nombreuses années et renforce notre dynamique académique qu'il convient de poursuivre.

Sources :

- [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=100538](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100538)
- <http://eduscol.education.fr/cid106138/decouvrez-toutes-les-nouveautes-du-lycee-professionnel-pour-la-rentree-2016.html>
- <http://eduscol.education.fr/pid26230/questions-reponses-sur-la-voie-professionnelle.html>

### Organisation et accompagnement des PFMP - Circulaire n° 2016-053 du 29-3-2016

Dans le prolongement de la mise en place des pôles de stages l'accent est mis sur le renforcement de la préparation, l'accompagnement et l'exploitation des PFMP par :

- un cadre juridique rénové,
- une redéfinition des objectifs,
- une nouvelle convention de PFMP,
- une vigilance particulière pour les élèves en situation de handicap,

- un focus sur les stages à l'étranger. La DGESCO a apporté des éléments de réponses orales pour les PFMP qui relèvent de la mobilité d'une durée supérieure à 7 semaines. Dans la mesure où il s'agit d'une mobilité encadrée, ce dépassement est possible. Un courrier émanant de la DGESCO est en cours d'élaboration.

Nous rappelons que les Enseignements Généraux Liés à la Spécialité ont toute légitimité à être mobilisés dans la conduite d'activités de projets, le développement d'ateliers rédactionnels et d'expression. Ces enseignements trouvent aussi leur place dans le cadre de l'exploitation des périodes en entreprises. Une réflexion pédagogique commune est à mener entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel.

Source : [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=100542](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100542)

### L'évaluation et le bulletin par compétences

En référence au courrier de Madame la Rectrice du 05 juillet 2016, l'évaluation par les compétences et le bulletin se généralisent à cette rentrée pour les classes de première CAP et seconde professionnelle.

Pour vous faciliter la mise en œuvre :

- un module spécial sous Entea est développé. Tous les administrateurs ENT ont été formés à son usage,
- un groupe de travail académique se réunira prochainement pour définir les compétences en lien avec le programme d'économie-droit.
- des compétences cibles et des propositions de mises en œuvre en lien avec le programme d'économie gestion (bac pro secteur production) sont publiées sur le site académique.

Source : <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ecogestion/enseignements/voie-professionnelle/gestionindus/evaluation-par-competences/>

### Les liaisons Bac Pro/BTS

Notre académie s'est investie dans la continuité des apprentissages pour élever le niveau de qualification. Des groupes formation action sont mobilisés, les continuums de formation – 3 ans / + 3 ans se construisent notamment en s'appuyant sur les réseaux d'établissements.

## Résultats examens

### Épreuve d'économie-droit

2 054 candidats se sont présentés à l'épreuve ponctuelle écrite de 2 heures 30. La moyenne académique 2016 est de 9,68 contre 11,43 en 2015 (CCF).

Spécialités	2016	2015
Accueil - relation clients et usagers	10,11	11,83
Commerce	9,58	11,84
Vente	10,57	12,16
Gestion-administration	10,31	11,15
Logistique	8,39	9,69
Transport	7,20	8,25

**Tableau 1 - Moyennes par spécialité baccalauréat professionnel**

Malgré une légère baisse des résultats pour l'ensemble des spécialités, mentionnées ci-dessus, nous tenons à souligner l'implication et la réactivité des enseignants mobilisés pour cette nouvelle épreuve. Notre accompagnement se poursuivra durant cette année scolaire.

### Épreuve d'économie-gestion

2 772 candidats répartis entre 48 spécialités ont réalisé l'épreuve ponctuelle écrite de 2 heures. Avec un écart type de 1,3 pour 2016, la moyenne académique est de 11,69 contre 12,31 en 2015.

Les résultats de cette nouvelle forme d'évaluation par écrit révèlent l'efficacité du dispositif de formation, transposé et adapté par les enseignants en tenant compte des spécificités de chaque spécialité dans chaque établissement.

Nous saluons le sérieux et le professionnalisme des enseignants engagés dans les diverses commissions d'évaluation des examens et le soutien constant des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques et les remercions pour leurs précieuses contributions.

## Spécificités académiques

### L'organisation territoriale et les filières en responsabilité des IEN-ET

Nous vous informons de la réussite de Madame Tuyet-Trinh Collotte (chargée de mission) au concours de recrutement des IEN-ET économie gestion. Elle est affectée dans l'académie de Nancy-Metz. Par conséquent, le suivi des SEGPA est confié à Madame Denise Litt, chargée de mission. La répartition des filières et des établissements est mise en ligne sur le site de l'académie de Strasbourg :

Source : <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ecogestion/presentation/informations-des-inspecteurs/>

### La pédagogie de projet

Dans le cadre des enseignements, des activités de projets sont proposées aux apprenants tout au long du cycle de formation. La pédagogie de projet facilite la mise en œuvre d'un enseignement porteur de sens. Elle fédère le travail d'équipe et permet aux élèves/apprentis d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en adéquation avec les référentiels des diplômes de la filière économie-gestion. Il convient d'inscrire le projet dans la stratégie globale de formation. A titre d'exemple, le dispositif des mini-entreprises constitue une réelle opportunité pédagogique :

Source : <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ecogestion/innovations-pedagogiques/mini-entreprises/>

Nous vous invitons à poursuivre la communication de vos projets et de vos actions réalisées et à venir pour les valoriser via vos DDFPT.

### L'ouverture internationale

Axe fort de la politique académique, l'ouverture internationale prend toute sa dimension dans la voie professionnelle. La formation aux compétences interculturelles, linguistiques et professionnelles favorise l'accès à la mobilité internationale de vos apprenants. Afin d'accompagner les équipes pédagogiques et de direction dans la démarche d'ouverture à l'international, le guide d'accompagnement «Ouverture internationale dans la voie professionnelle», a été transmis en juin 2015. Nous vous invitons à le consulter sur le site de l'académie. Ce dernier prend appui sur les textes de référence et apporte des recommandations d'ordres administratif, financier et pédagogique.

Par ailleurs, le dispositif «Azubi-Bacpro» (AZUBI pour Ausbildung, « formation » et Auszubildende « apprenti ») créé en 2014, permet aux élèves et apprentis français et allemands d'obtenir, en plus du diplôme de leur pays d'origine, une attestation de compétences reconnue par les partenaires de l'autre côté de la frontière. Azubi-Bacpro repose sur un partenariat solide sur l'ensemble du cursus de formation avec un établissement de formation professionnelle du pays voisin également engagé dans le même dispositif. Il n'existe pas de procédure d'inscription spécifique. Un guide d'accompagnement du dispositif sera mis en ligne prochainement.

### La rénovation des diplômes

A compter de cette rentrée 2016, les nouveaux référentiels du CAP **cuisine** et du BP **boucher** sont mis en œuvre pour une première session d'examen en 2018.

### Les dispositifs de formation

Notre correspondante de formation économie-gestion/DAFOR, Madame Carine Reisacher ([carine.reisacher@ac-strasbourg.fr](mailto:carine.reisacher@ac-strasbourg.fr)) est à votre écoute afin de faciliter la mise en place d'actions de formations issues :

- du Plan National de Formation : <http://eduscol.education.fr/cid46906/plan-national-de-formation-2015-2016.html>
- du CERPEP : <http://eduscol.education.fr/pid31668/l-offre-de-stages-courts-cerpep.html>
- du Plan Académique de Formation : <http://paf.site.ac-strasbourg.fr/consultation/>
- de Canopé : ateliers et diverses thématiques proposés sur <http://www.crdp-strasbourg.fr/les-rendez-vous-de-latelier/>
- des dispositifs territoriaux : Formation d'Initiative Locale (FIL) et Formation Territoriale de Proximité (FTP).

Conseillers des équipes de direction et pédagogiques, les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) vous accompagnent notamment dans :

- l'organisation, le suivi et l'exploitation des PFMP,

- les Contrôles en Cours de Formation,
- la conduite de vos projets, de vos enseignements et la mise en œuvre de FTP.

### La commission «économie-gestion» aux usages du numérique

Les membres de la commission sous l'égide du corps d'inspection publient dans l'espace pédagogique «économie gestion» du site académique des ressources pédagogiques et des actualités. Un flux Rss vous permet de suivre sa mise à jour.

Source : <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ecogestion/>

## Points de vigilance

### Les concours de recrutement du second degré de l'éducation nationale

Nous attirons votre attention sur l'ouverture du portail d'inscription des candidats aux concours de recrutement des enseignants de l'éducation nationale.

Source : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **jeudi 13 octobre 2016**.

### La communication professionnelle

Nous vous rappelons l'importance du portail I-prof et la nécessité de le renseigner dans le cadre du suivi et de la promotion de la carrière des enseignants.

Votre adresse électronique professionnelle diffusée par le rectorat doit être d'usage dans toutes vos communications avec les personnels de l'institution, les parents et les partenaires externes. Un guide d'usage et de configuration est publié sur le site de l'académie de Strasbourg.

Source : <http://www.ac-strasbourg.fr/pro/outils-et-services/glossaire-des-outils-et-services/lettre/m/>

Nous tenons à vous remercier pour votre implication dans la mise en œuvre des enseignements professionnels, pour votre travail au sein des équipes pédagogiques pour la réussite de tous. Vos réflexions et vos contributions nourrissent des pratiques pédagogiques novatrices en faveur des apprentissages.

Véritable laboratoire d'expérimentation pédagogique, la voie professionnelle permet à chaque apprenant de construire et de concrétiser son projet.

Excellente année scolaire.



Ginette KIRCHMEYER



Jenny-Patricia LÉVY



Cathy LOYZANCE-SCHOTT



Philippe VIAIN



## Rectorat

### Collège des Inspecteurs de l'Enseignement Professionnel de l'Académie de Strasbourg

Affaire suivie par  
Ginette Kirchmeyer  
Jenny-Patricia Lévy  
Cathy Loyzance-Schott  
Philippe Viain

Téléphone  
03 88 23 38 96  
Fax

03 88 23 39 35  
Mél.

ce.ciepas@ac-strasbourg.fr

Référence :

CIEPAS/GK/JPL/CLS/PV/2016/n° 250

Adresse des bureaux  
27 boulevard Poincaré  
67000 Strasbourg

Adresse postale  
6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

Strasbourg, le 26 septembre 2016

Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale  
chargés de l'Enseignement Technique

- économie-gestion

à

Madame, Monsieur le Professeur d'économie-gestion  
Madame, Monsieur le Directeur Délégué aux Formations  
Professionnelles et Technologiques

s/c de Madame, Monsieur le Proviseur de :

- lycée professionnel
- lycée polyvalent

s/c de Madame, Monsieur le Directeur de :

- lycée professionnel privé
- centre de formation d'apprentis public et privé

Conformément aux discours de Madame la Ministre de l'éducation nationale et de Madame la Rectrice de l'académie de Strasbourg, cette année scolaire s'appuie sur les priorités mentionnées dans la circulaire n° 2016-058 du 13 avril 2016, inscrites dans la continuité de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République.

Une attention particulière doit être portée à la réussite à l'entrée en voie professionnelle, à la préparation de la première période de formation en entreprise et à l'évaluation par les compétences.

En ce début d'année scolaire, nous vous transmettons les dernières informations communes à nos filières. Nous aborderons ces points lors de nos visites dans les établissements. Par ailleurs, les recommandations propres à chaque filière sont mises en ligne dans l'espace «ressources pédagogiques» du site académique.

## Actualités nationales et recommandations

### Réussir l'entrée au lycée professionnel - Circulaire n° 2016-055 du 29-3-2016

Cette circulaire met en exergue cinq axes de travail :

- les journées d'accueil et d'intégration,
- les jumelages entre les collèges d'une part et les lycées professionnels et les CFA d'autre part,
- la période de consolidation de l'orientation,
- les temps de préparation, équivalents à une semaine, consacrés à l'arrivée en milieu professionnel,
- le report en classe de première professionnelle des évaluations certificatives menées jusqu'à présent en classe de seconde.

Cette publication conforte les actions menées au sein de vos établissements depuis de nombreuses années et renforce notre dynamique académique qu'il convient de poursuivre.

Sources :

- [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=100538](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100538)
- <http://eduscol.education.fr/cid106138/decouvrez-toutes-les-nouveautes-du-lycee-professionnel-pour-la-rentree-2016.html>
- <http://eduscol.education.fr/pid26230/questions-reponses-sur-la-voie-professionnelle.html>

### Organisation et accompagnement des PFMP - Circulaire n° 2016-053 du 29-3-2016

Dans le prolongement de la mise en place des pôles de stages l'accent est mis sur le renforcement de la préparation, l'accompagnement et l'exploitation des PFMP par :

- un cadre juridique rénové,
- une redéfinition des objectifs,
- une nouvelle convention de PFMP,
- une vigilance particulière pour les élèves en situation de handicap,

- un focus sur les stages à l'étranger. La DGESCO a apporté des éléments de réponses orales pour les PFMP qui relèvent de la mobilité d'une durée supérieure à 7 semaines. Dans la mesure où il s'agit d'une mobilité encadrée, ce dépassement est possible. Un courrier émanant de la DGESCO est en cours d'élaboration.

Nous rappelons que les Enseignements Généraux Liés à la Spécialité ont toute légitimité à être mobilisés dans la conduite d'activités de projets, le développement d'ateliers rédactionnels et d'expression. Ces enseignements trouvent aussi leur place dans le cadre de l'exploitation des périodes en entreprises. Une réflexion pédagogique commune est à mener entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel.

Source : [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=100542](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100542)

### L'évaluation et le bulletin par compétences

En référence au courrier de Madame la Rectrice du 05 juillet 2016, l'évaluation par les compétences et le bulletin se généralisent à cette rentrée pour les classes de première CAP et seconde professionnelle.

Pour vous faciliter la mise en œuvre :

- un module spécial sous Entea est développé. Tous les administrateurs ENT ont été formés à son usage,
- un groupe de travail académique se réunira prochainement pour définir les compétences en lien avec le programme d'économie-droit.
- des compétences cibles et des propositions de mises en œuvre en lien avec le programme d'économie gestion (bac pro secteur production) sont publiées sur le site académique.

Source : <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ecogestion/enseignements/voie-professionnelle/gestionindus/evaluation-par-competences/>

### Les liaisons Bac Pro/BTS

Notre académie s'est investie dans la continuité des apprentissages pour élever le niveau de qualification. Des groupes formation action sont mobilisés, les continuums de formation – 3 ans / + 3 ans se construisent notamment en s'appuyant sur les réseaux d'établissements.

## Résultats examens

### Épreuve d'économie-droit

2 054 candidats se sont présentés à l'épreuve ponctuelle écrite de 2 heures 30. La moyenne académique 2016 est de 9,68 contre 11,43 en 2015 (CCF).

Spécialités	2016	2015
Accueil - relation clients et usagers	10,11	11,83
Commerce	9,58	11,84
Vente	10,57	12,16
Gestion-administration	10,31	11,15
Logistique	8,39	9,69
Transport	7,20	8,25

Tableau 1 - Moyennes par spécialité baccalauréat professionnel

Malgré une légère baisse des résultats pour l'ensemble des spécialités, mentionnées ci-dessus, nous tenons à souligner l'implication et la réactivité des enseignants mobilisés pour cette nouvelle épreuve. Notre accompagnement se poursuivra durant cette année scolaire.

### Épreuve d'économie-gestion

2 772 candidats répartis entre 48 spécialités ont réalisé l'épreuve ponctuelle écrite de 2 heures. Avec un écart type de 1,3 pour 2016, la moyenne académique est de 11,69 contre 12,31 en 2015.

Les résultats de cette nouvelle forme d'évaluation par écrit révèlent l'efficacité du dispositif de formation, transposé et adapté par les enseignants en tenant compte des spécificités de chaque spécialité dans chaque établissement.

Nous saluons le sérieux et le professionnalisme des enseignants engagés dans les diverses commissions d'évaluation des examens et le soutien constant des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques et les remercions pour leurs précieuses contributions.

## Spécificités académiques

### L'organisation territoriale et les filières en responsabilité des IEN-ET

Nous vous informons de la réussite de Madame Tuyet-Trinh Collotte (chargée de mission) au concours de recrutement des IEN-ET économie gestion. Elle est affectée dans l'académie de Nancy-Metz. Par conséquent, le suivi des SEGPA est confié à Madame Denise Litt, chargée de mission. La répartition des filières et des établissements est mise en ligne sur le site de l'académie de Strasbourg :

Source : <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ecogestion/presentation/informations-des-inspecteurs/>

### La pédagogie de projet

Dans le cadre des enseignements, des activités de projets sont proposées aux apprenants tout au long du cycle de formation. La pédagogie de projet facilite la mise en œuvre d'un enseignement porteur de sens. Elle fédère le travail d'équipe et permet aux élèves/apprentis d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en adéquation avec les référentiels des diplômes de la filière économie-gestion. Il convient d'inscrire le projet dans la stratégie globale de formation. A titre d'exemple, le dispositif des mini-entreprises constitue une réelle opportunité pédagogique :

Source : <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ecogestion/innovations-pedagogiques/mini-entreprises/>

Nous vous invitons à poursuivre la communication de vos projets et de vos actions réalisées et à venir pour les valoriser via vos DDFPT.

### L'ouverture internationale

Axe fort de la politique académique, l'ouverture internationale prend toute sa dimension dans la voie professionnelle. La formation aux compétences interculturelles, linguistiques et professionnelles favorise l'accès à la mobilité internationale de vos apprenants. Afin d'accompagner les équipes pédagogiques et de direction dans la démarche d'ouverture à l'international, le guide d'accompagnement « Ouverture internationale dans la voie professionnelle », a été transmis en juin 2015. Nous vous invitons à le consulter sur le site de l'académie. Ce dernier prend appui sur les textes de référence et apporte des recommandations d'ordres administratif, financier et pédagogique.

Par ailleurs, le dispositif « Azubi-Bacpro » (AZUBI pour Ausbildung, « formation » et Auszubildende « apprenti ») créé en 2014, permet aux élèves et apprentis français et allemands d'obtenir, en plus du diplôme de leur pays d'origine, une attestation de compétences reconnue par les partenaires de l'autre côté de la frontière. Azubi-Bacpro repose sur un partenariat solide sur l'ensemble du cursus de formation avec un établissement de formation professionnelle du pays voisin également engagé dans le même dispositif. Il n'existe pas de procédure d'inscription spécifique. Un guide d'accompagnement du dispositif sera mis en ligne prochainement.

### La rénovation des diplômes

A compter de cette rentrée 2016, les nouveaux référentiels du CAP **cuisine** et du BP **boucher** sont mis en œuvre pour une première session d'examen en 2018.

### Les dispositifs de formation

Notre correspondante de formation économie-gestion/DAFOR, Madame Carine Reisacher ([carine.reisacher@ac-strasbourg.fr](mailto:carine.reisacher@ac-strasbourg.fr)) est à votre écoute afin de faciliter la mise en place d'actions de formations issues :

- du Plan National de Formation : <http://eduscol.education.fr/cid46906/plan-national-de-formation-2015-2016.html>
- du CERPEP : <http://eduscol.education.fr/pid31668/l-offre-de-stages-courts-cerpep.html>
- du Plan Académique de Formation : <http://paf.site.ac-strasbourg.fr/consultation/>
- de Canopé : ateliers et diverses thématiques proposés sur <http://www.crdp-strasbourg.fr/les-rendez-vous-de-latelier/>
- des dispositifs territoriaux : Formation d'Initiative Locale (FIL) et Formation Territoriale de Proximité (FTP).

Conseillers des équipes de direction et pédagogiques, les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) vous accompagnent notamment dans :

- l'organisation, le suivi et l'exploitation des PFMP,

- les Contrôles en Cours de Formation,
- la conduite de vos projets, de vos enseignements et la mise en œuvre de FTP.

### La commission «économie-gestion» aux usages du numérique

Les membres de la commission sous l'égide du corps d'inspection publient dans l'espace pédagogique «économie gestion» du site académique des ressources pédagogiques et des actualités. Un flux Rss vous permet de suivre sa mise à jour.

Source : <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/ecogestion/>

## Points de vigilance

### Les concours de recrutement du second degré de l'éducation nationale

Nous attirons votre attention sur l'ouverture du portail d'inscription des candidats aux concours de recrutement des enseignants de l'éducation nationale.

Source : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **jeudi 13 octobre 2016**.

### La communication professionnelle

Nous vous rappelons l'importance du portail I-prof et la nécessité de le renseigner dans le cadre du suivi et de la promotion de la carrière des enseignants.

Votre adresse électronique professionnelle diffusée par le rectorat doit être d'usage dans toutes vos communications avec les personnels de l'institution, les parents et les partenaires externes. Un guide d'usage et de configuration est publié sur le site de l'académie de Strasbourg.

Source : <http://www.ac-strasbourg.fr/pro/outils-et-services/glossaire-des-outils-et-services/lettre/m/>

Nous tenons à vous remercier pour votre implication dans la mise en œuvre des enseignements professionnels, pour votre travail au sein des équipes pédagogiques pour la réussite de tous. Vos réflexions et vos contributions nourrissent des pratiques pédagogiques novatrices en faveur des apprentissages.

Véritable laboratoire d'expérimentation pédagogique, la voie professionnelle permet à chaque apprenant de construire et de concrétiser son projet.

Excellente année scolaire.



Ginette KIRCHMEYER



Jenny-Patricia LÉVY



Cathy LOYZANCE-SCHOTT



Philippe VIAIN